

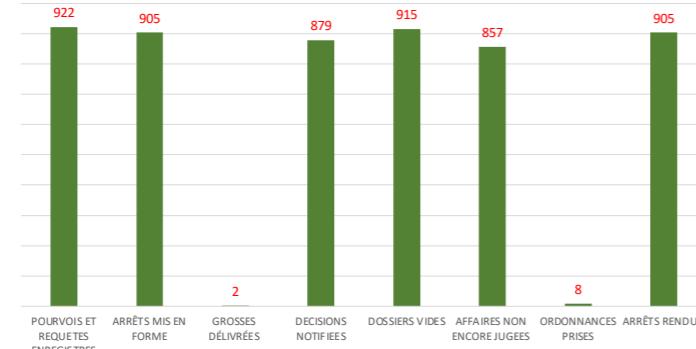
comme suit : 21,31 % d'irrecevabilité, 19,67 % d'incompétence, 34,43% d'arrêts de rejet, 6,56 % de déchéance, 6,56 % d'annulation et 4,92 % de désistement. Les affaires non encore jugées au

## GREFFE CENTRAL

### ACCOMPLISSEMENT DES ACTES JUDICIAIRES ET EXTRAJUDICIAIRES



Me Calixte A. DOSSOU-KOKO  
Greffier en chef



### ACTIVITES CONSULTATIVES, DE COORDINATION, DE COOPERATION ET DE PUBLICATION

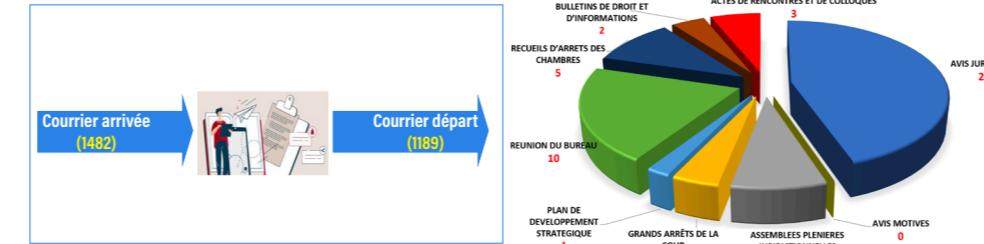
Le secrétaire général de la Cour assure, sous l'autorité du Président de la Cour suprême, la coordination administrative des activités judiciaires et juridiques de la Cour suprême. Il coordonne, en outre, les activités des directions techniques.

#### T4 : AVIS JURIDIQUES ET MOTIVES TRAITÉS DE 2020 À 2025

AVIS	PÉRIODES					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
AVIS JURIDIQUES	22	16	21	28	20	22
AVIS MOTIVÉS	16	1	6	2	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>17</b>	<b>27</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>22</b>



M. François-Richard David KPENOU  
Secrétaire général de la Cour suprême



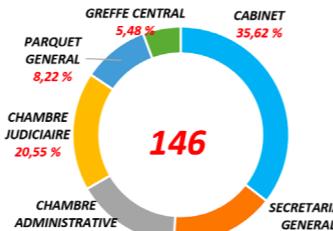
### RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES



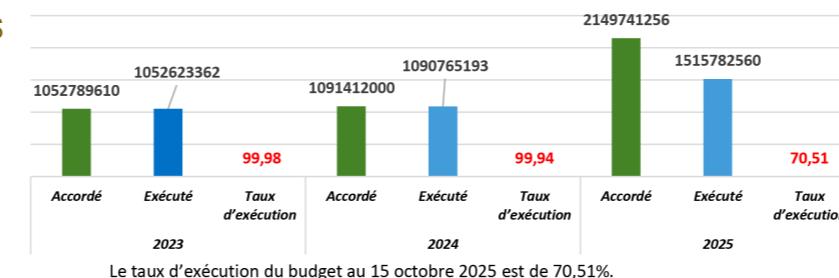
M. Isaac FAYOMI,  
Directeur de cabinet

#### G6 : REPARTITION DU PERSONNEL PAR STRUCTURE

G6: REPARTITION DU PERSONNEL PAR STRUCTURE

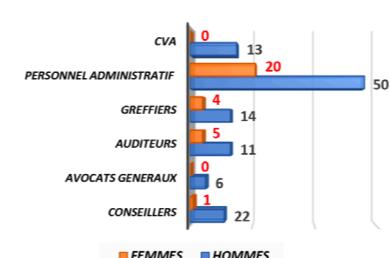


#### G8 : RESSOURCES BUDGETAIRES (EN FCFA)



La Cour suprême du Bénin est animée par cent quarante-six (146) fonctionnaires à la date du 15 octobre 2025 toutes catégories confondues. Elle est composée de magistrats, d'auditeurs, de greffiers et du personnel administratif et 08,90% de conducteurs de véhicules administratifs. Cet effectif se répartit comme

#### G7 : EFFECTIF DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN  
Fraternité - Justice - Travail

## COUR SUPRÊME

### AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTRÉE JUDICIAIRE 2025-2026

THÈME : « LES DÉFIS CONTEMPORAINS DE LA JUSTICE BÉNINOISE »

### BILAN SOMMAIRE DES ACTIVITÉS MENÉES AU TITRE DE 2024-2025



M. Victor Dassi ADOSSOU  
Président de la Cour suprême

Depuis plusieurs années, la Cour suprême s'est investie à relever des défis sans cesse croissants. La présente plaquette statistique, élaborée à l'occasion de l'audience de rentrée 2025-2026 de notre Cour ne se contente pas de relater une année de travail, elle témoigne de l'engagement inébranlable des membres de l'institution à relever ces défis divers et complexes auxquels la justice béninoise en général est confrontée. Le thème de notre audience de rentrée judiciaire 2025-2026, «Les défis contemporains de la justice béninoise», résonne ainsi comme un appel à l'action et à la modernisation.

- **défi de l'efficacité et de la célérité :** En analysant les données sur la productivité de nos structures, nous identifions les goulots d'étranglement et mettons en place des stratégies ciblées pour optimiser nos processus pour une plus grande efficacité et plus de célérité ;

**- défi de la digitalisation de la justice :** Les statistiques relatives à la mise en place de la justice digitale démontrent notre progression vers des procédures simplifiées et plus transparentes ;

**- défi de la transparence :** En publiant nos productions juridictionnelles et en matière consultative, nous réaffirmons notre volonté de rendre compte au peuple béninois au nom de qui le droit est dit. La transparence étant la clé de la confiance, cette plaquette est un outil essentiel pour que chaque citoyen comprenne le fonctionnement et les efforts déployés par sa plus haute Juridiction, qui se veut résolument au cœur de la redevabilité démocratique.

## PRODUCTION DU PARQUET GENERAL

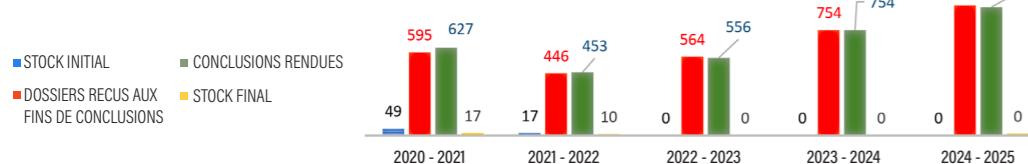


M. Saturnin Djidonou AFATON  
Procureur général près la Cour suprême

### T2 : DOSSIERS FRAPPES DE POURVOI ET LEUR PROVENANCE

INDICATEURS	COURS D'APPEL				TOTAL
	CRIET	COTONOU	ABOMEY	PARAKOU	
DOSSIERS	51	91	50	20	212
%	24,06	42,92	23,58	9,43	100

### G1 : PRODUCTION DES CONCLUSIONS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES



dossiers par matière témoignent de l'évolution de notre jurisprudence et de notre réactivité aux nouvelles dynamiques sociétales ;

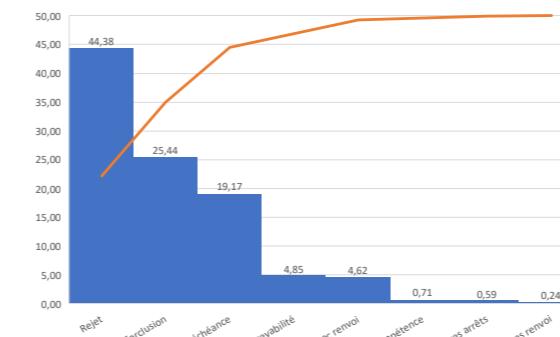
**- défi de la spécialisation :** La complexité croissante des litiges qu'ils soient liés à la cybercriminalité, aux questions environnementales ou au droit commercial exige une plus importante spécialisation des acteurs de la justice. Cette plaquette expose notre capacité à mobiliser des compétences spécialisées. Les chiffres sur la ventilation des

## ACTIVITES JURIDICTIONNELLES EN MATIERE JUDICIAIRE

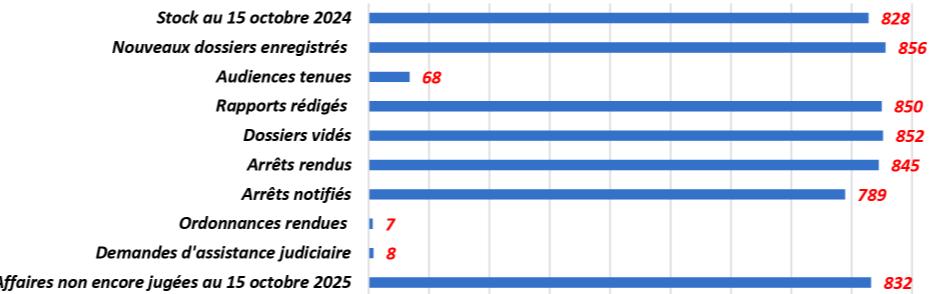


M. Vignon André SAGBO  
Président de la Chambre  
judiciaire

### G2 : TYPOLOGIE DES ARRÊTS RENDUS (%)



### G3 : PRODUCTION DE LA CHAMBRE : 2024-2025



### T3 : DOSSIERS FRAPPES DE POURVOI INTRODUITS AU COURS DE L'ANNEE JUDICIAIRE 2024 - 2025 ET LEUR PROVENANCE

INDICATEURS	COURS D'APPEL						TOTAL	%
	CRIET	CSAF	COTONOU	ABOMEY	PARAKOU	COMMERCE (COTONOU)		
DOSSIERS	51	91	50	20			212	
%	24,06	42,92	23,58	9,43			100	
	6,60	16,25	38,52	26,15	8,13	4,36	100	

La chambre judiciaire a vidé 852 dossiers ( dont 97 de 2025 soit 11,38% ; 588 de 2024 soit 69,72% ; 137 de 2023 soit 16,08% ; 20 de 2022 soit 2,35% et 04 de 2021 soit 0,47% avec les délais de traitement respectivement de : 5 mois, 10 mois 26 jours, 19 mois

et 39 mois 04 jours). Elle a rendu donc 845 arrêts et 07 ordonnances. Ces arrêts rendus se déclinent ainsi qu'il suit : 44,31% d'arrêts de rejet ; 19,19 % de déchéance ; 25,47 % de forclusion ; 4,86 % de cassation ; 4,86 % d'irrecevabilité et 0,59% pour

les autres types d'arrêts. Le taux d'accroissement de la production de la chambre est de 41,53%. Cet accroissement est dû au renforcement du capital humain car la chambre a accueilli 04 nouveaux conseillers portant ainsi son effectif

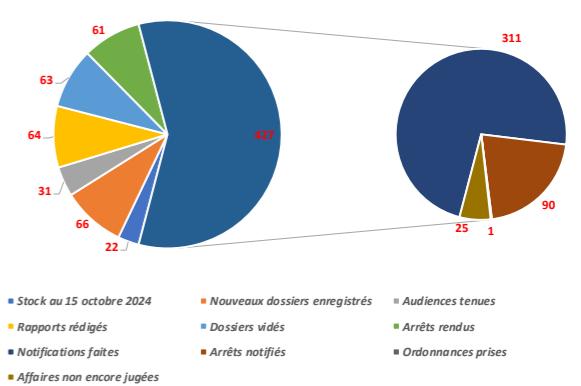
à 10 magistrats contre 06 l'année judiciaire écoulée. Les affaires non encore jugées au nombre de 832 sont essentiellement des dossiers enregistrés à 49,16 % en 2025, à 44,23 % en 2023, à 4,69 % en 2023 et à 1,92 en 2022.

## ACTIVITES JURIDICTIONNELLES EN MATIERE ADMINISTRATIVE

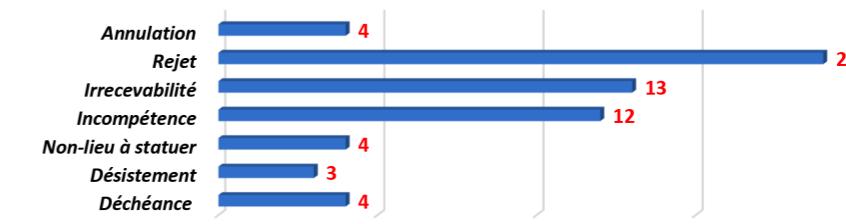


M. Ibrahim David SALAMI  
Président de la Chambre  
administrative

### G4 : PRODUCTION DE LA CHAMBRE : 2024 - 2025



### G5 : TYPOLOGIE DES ARRÊTS RENDUS (%)



### T3 : PRODUCTION DE LA CHAMBRE CES CINQ (05) DERNIÈRES ANNÉES

INDICATEURS	2020 - 2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
STOCK INITIAL	490	167	39	24	22
NOUVEAUX DOSSIERS	50	38	39	55	66
DOSSIERS VIDÉS	373	166	54	57	63
STOCK FINAL	167	39	24	22	25
TAUX DE RÉALISATION (%)	69,07	80,98	69,23	72,15	71,60

Le délai de traitement des dossiers est en moyenne de 5 mois 24 jours contre 6 mois 9 jours au cours de l'année judiciaire 2023-2024 à la Chambre administrative. Ce délai amélioré peut

être expliqué par le renforcement de l'effectif des conseillers. Ils sont au nombre de 08 contre 06 l'année judiciaire écoulée. La chambre a vidé 63 dossiers et a rendu 61 décisions réparties